

# Discopass : un parcours original

---

## Administration centrale - Mission Innovation - 2021

---



Avec le déploiement du télétravail, les agents en charge d'animer un collectif ont été amenés à réinventer leurs pratiques d'animation à distance. Pour y répondre, la Mission innovation des Ministères économiques et financiers a conçu le DiscoPass, un dispositif à destination de ces animateurs de collectifs, afin de les outiller pour développer les dynamiques collectives. A vous de le découvrir !

Conduite du changement

Île-de-France

Ministère de l'Économie et des Finances

## Description du projet

---

Le parcours propose des modules courts à tous les agents pouvant animer un collectif à distance afin d'adopter des bonnes pratiques sur l'animation d'un collectif à distance : animer une réunion, prendre une décision collective, s'entraider, résoudre un problème, être à l'écoute de ses parties-prenantes.

Le DiscoPass est un parcours élaboré à ce stade autour de trois temps clés :

- Un premier module de deux heures « Animer une réunion à distance », dispensé en visioconférence, pour vivre l'expérience d'une réunion à distance et en identifier les bonnes pratiques. Les objectifs du module sont les suivants : améliorer l'interactivité des réunions à distance, cadrer la participation, les rôles et la prise de parole, gérer le temps, s'assurer de la bonne inclusion des acteurs et favoriser un climat d'écoute et de concentration ;
- A la suite du module, les participants disposent de trois semaines pour mettre en œuvre les bonnes pratiques identifiées et les expérimenter au sein de leur collectif (projet, équipe, réseau...);
- Un second module de deux heures, « S'entraider à distance » également dispensé en visioconférence, sous un format d'atelier de co-développement. Ce format revêt deux avantages : il permet d'une part de vivre l'expérience d'une séquence d'entraide à distance et d'autre part de partager les réussites et les échecs des trois semaines d'expérimentation. Il s'agit également lors de ce temps de recueillir les besoins des participants pour la suite du parcours.

Les modules sont construits de façon à mêler un temps court d'apport théorique et un temps plus long de mise en pratique d'outils et d'échange d'expérience, en partant du vécu et des cas pratiques des participants. A la fin de chaque module, les participants reçoivent le support de présentation du module

ainsi que fiches pratiques sur les outils vus en séance, afin d'en faciliter la remise en pratique. A ce stade, les thèmes envisagés pour la suite du parcours et les prochains modules sont les suivants : pratiquer l'écoute à distance ; prendre une décision collectif à distance ; brainstormer à distance... Les modules déployés seront choisis en fonction de leur caractère prioritaire pour les participants.

La vidéo de présentation <https://www.dailymotion.com/video/x7y0kl7>



## Objectifs et finalités

Avec le développement du travail à distance, les agents du ministère en charge d'animer un collectif sont à la recherche de bonnes pratiques et d'outils permettant de favoriser et développer les dynamiques collectives. Le DiscoPass a donc pour objectif de donner les clés à ces agents pour travailler autrement à distance, en adoptant des méthodes de travail collaboratives, que ce soit dans le cadre de l'animation de leur équipe, de leur réseau ou de leur projet.

Conception d'un parcours d'acculturation avec la conception des modules (supports pédagogiques : déroulé et support d'animation) et des fiches pratiques associées à chaque module  
Une acculturation des agents sur la mobilisation de méthodes de travail collaboratives dans le cadre du travail à distance